L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 21 JANVIER 1873. 46me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS,

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI 21 JANVIER.

Prix de l'abonnement à l'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

1 an	$14
6 mois	7
3 mois	3 50
1 mois	1 25

Prix du numéro ..... 5 cents.

AVIS.

L'*Abeille* ne se vend que 5 cents le numéro dans nos bureaux et au debors.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

On peut s'abonner à *la semaine* avec les porteurs de l'*Abeille*.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par S. Guimault, à 11 heures du matin, à Algier, deux lots au dessous des Abattoirs, la vacherie de M. Cazenave.

Par Eug. Tourné, à 10 heures et demie du matin, à l'Importers' Bonded Warehouse—Cerises à l'eau de vie, sardines, anchois, petits pois, etc., et 400 paquets pailloles.

Par Hoffman, Marks & Co, au Nos 38 de la rue de Chartres Bottes, souliers et brodequins; lingerie de chemisés.

Par Vincent & Co, aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane—Marchandises sèches, "notions", bonneterie et articles de fantaisie.

FEUILLETON.

Nous commencerons demain la publication d'un fort joli roman ayant pour titre LE ROI MARTIN. Le style en est facile et brillant, et nous pensons que cette œuvre, dont l'auteur est Henri Crusafalli, plaira à nos lecteurs et surtout à nos lectrices.

PERELLES.—Ce bateau à vapeur partira demain, mercredi, pour Washington, Louisiane.

SPECTACLES.

Mardi soir, 21 Janvier 1873.

OPERA.—Marie Jeanne ou la Femme du Peuple.
ACADÉMIE.—Les Brigands et Tu Oblige Benson—avec Mlle Lydia Thompson.
St. CHARLES.—Kind to a Fault—The Lingard Sketches—Les Lâtroses.
VARIÉTÉS—Meg Merrilies—Guy Mannering.
SALLE DE LA PAIX ET UNION.—Grande Foire Diocésaine—Concert et Pièce Comique.
MUSÉE D'ANATOMIE, rue St Charles.

La Réorganisation de la Culture sucrière.

Nous avons exposé, il y a quelque temps, l'objet d'une invention de M. Bringier pour faire rendre à la canne à sucre tout le sucre perdu dans la bagasse, c'est-à-dire les deux tiers au moins de la matière saccharine que l'analyse chimique découvre dans la canne. Voici un projet plus grandiose qui offre la perspective d'une révolution complète dans la fabrication du sucre. Nous le donnons tel quel, laissant aux personnes compétentes le soin de discuter les mérites pratiques du projet.

Le *Patent Right Gazette*, numéro de janvier, contient une adresse aux "capitalistes et aux hommes de progrès en Amérique," émanant de M. Th. Harang, de l'habitation Banane, paroisse Lafourche (Racoland P. O). M. Harang a organisé une compagnie, conformément aux lois de l'Etat de New York, sous le titre: "The Harang Southern Improvement Company", au capital de un million de dollars. L'objet de la compagnie est de réaliser des améliorations dans la culture de la canne et la manufacture du sucre. Voici en quoi consiste son système:

1. Construction d'une sucrerie entièrement nouvelle dans ses dispositions.

2°. Construction d'un appareil à faire bouillir le sucre nouveau par sa forme et son *opus operandi*.

3. Combinaisons de la sucrerie et de l'appareil à faire bouillir, de façon à détruire le mariage des sucres et des mélasses de qualité mauvaise, inférieure et irrégulière.

4°. Construction d'un appareil qui extraira de la canne et de la bagasse par le moyen de la vapeur, tout le sucre et toute la mélasse qu'elles contiennent, lequel appareil pulvérisera en même temps toute la bagasse et les feuilles de canne et transformera, au moyen d'une solution de chaux, le résidu à un engrais qui pourra être employé de la manière la plus avantageuse aussitôt la récolte faite, ou qui convertira ce résidu au choix du planteur en matière propre à la fabrication du papier, en fourrage pour les animaux, ou en combustible efficace.

5. Abolition des boucauts, manière volumineuse et embarrassante d'empaqueter les sucres, et qui cause une très grande déperdition pour le producteur et le consommateur, et substitution de caisses, hermétiquement fermées, d'une grandeur raisonnable, dans lesquelles le sucre sec sera pressé pour être expédié; ou, au moins, de boucauts hermétiquement fermés pour l'expédition de sucres secs.

6. Renvoi de plus de la moitié des hommes employés autour des chaudières, exigés par le système actuel.

7. Economie d'une moitié du combustible requis par l'ancien procédé des chaudières ouvertes.

8. Abolition des seaux et des cuillers, tout écumage après la clarification étant évité, et la clarification étant obtenue au moyen de filtres et de cuves agissant sur le jus et le sirop.

9. Régularité parfaite assurée dans la manufacture du sucre et dans la qualité des mélasses.

M. J. A. D'HÉMÉCOURT.—On a dû voir aux annonces que M. H. Chaurant s'étant, depuis le 13 de ce mois, retiré de la maison H. Chaurant & Co. (grande confiserie, No. 93 Vieille Levée), M. J. A. D'Hémécourt en avait pris la direction et en avait assumé le passif. La confiserie dont il s'agit est celle à la tête de laquelle se trouvait autrefois M. E. Turpin, et qui est un des plus grands établissements de ce genre qui se trouvent dans le Sud des Etats-Unis. M. D'Hémécourt, qui en est maintenant le seul propriétaire, est un des hommes les plus honorablement connus de la Louisiane, et nous sommes persuadés que sous ses auspices la maison sera plus florissante que jamais.

UN APPEL AU DÉSINTÉRESSEMENT DE WARMOTH.—Dans son entrevue avec Warmoth, M. T. A. Adams, président du comité des 200, a dit à l'ex-gouverneur quelque chose de plus que ce qui a été rapporté dans le compte-rendu publié. Voici ce qui a été dit:

"Le gouverneur sait que la ville, l'Etat et la campagne ont été remplis du bruit qu'il ne s'était joint au mouvement de la Fusion que pour cette considération (son élection au Sénat); il a, maintenant, l'occasion de refuter cette calomnie et de convaincre le peuple que ses motifs ont été purs et désintéressés—tandis que s'il recevait l'élection cela ne serait pas confirmer ces bruits."

Warmoth a fait la sourde oreille; il ne tient pas à démentir les bruits dont il s'agit; mais il avait fait supprimer le passage en question du compte-rendu.

UN COMPOSITEUR LOUISIANAIS.—Nous avons toujours pris plaisir à enregistrer les succès de notre jeune concitoyen, le compositeur Guiraud, auteur de plusieurs opéras-comiques qui ont réussi. La dernière de ses œuvres, *Madame Turlupin*, a obtenu récemment à Paris un franc succès. Voici ce que dit de l'auteur un chroniqueur parisien, Fortunio:

M. Guiraud, l'heureux auteur de *Mme Turlupin*, le futur Hérold de la nouvelle école française, comme on l'appelle déjà, est, non pas Américain, mais né à la Nouvelle-Orléans, où il faisait représenter à l'âge de neuf ans son premier opéra, un ouvrage qui n'était pas sans mérite et qui obtint du succès. M. Guiraud, je le sais, est fils de parents français et très Français lui-même; mais, enfin, le soleil de la Louisiane n'a peut-être pas été étranger au développement de son talent, et il lui a donné la chaleur et les tons vigoureux qui le caractérisent. Maintenant que le voilà lancé, les offres lui arrivent de tous côtés, et l'Opéra lui-même lui a commandé un ballet en un acte dont la partition est vendue avant d'avoir été écrite.

Revue des Journaux.

"Une république est le despotisme d'une majorité." En adoptant ce titre le *Picayune* n'a d'autre but que de faire ressortir les dangers de la nouvelle doctrine de centralisation qui tend à changer le caractère de cette république en en faisant une démocratie pure, dans laquelle la majorité seule fait loi. Notre confrère oppose Trumbull à Morton, et dit que l'exercice prématuré de pouvoirs arbitraires de la part de l'administration fédérale en Louisiane, est venu fort à propos fournir une occasion à ceux qui désirent arrêter le gouvernement dans sa marche vers le despotisme.

Le *Picayune* combat les arguments que Warmoth a fait valoir pour sa nomination au Sénat. Ce n'est pas le moment de savoir si l'ex-gouverneur doit être payé pour avoir défait l'année dernière ce qu'il avait fait peuiant les trois années précédentes, et nous n'avons pas à nous occuper du désir que peut avoir M. Warmoth d'être absous, régénéré et libéré, mais bien du salut de l'Etat. Quand les représentants et les sénateurs seront sur le point de retourner chez eux, seront-ils disposés à dire à leurs constituants: "Nous avons cherché en Louisiane le meilleur citoyen et nous avons choisi Warmoth?"

L'élection du militaire Pinchback, au Sénat des Etats-Unis, par les nègres de la Législature des baïonnettes, fournit au *Picayune* le thème d'une dissertation sur la capacité respective des deux races à administrer un gouvernement libre. Quand on a donné les droits politiques aux nègres on a prétendu qu'ils s'uniraient aux blancs. Cette hypothèse a été démentie par les faits. Les seuls blancs que les nègres aient écoutés ont été des aventuriers et des voleurs. La tentative faite menace de détruire tout gouvernement libre aux Etats-Unis.

Notre confrère fait appel, à la concorde entre les Représentants et Sénateurs de la ville et ceux des campagnes. Ceux de la ville n'ont pas l'intention d'imposer leur volonté, mais ils ont le droit d'exprimer leur opinion sur le choix d'un Sénateur et de demander qu'on consulte non l'intérêt du homme, mais les conseils de la sagesse.

Le *Times* cite l'article du New-York *Independent*, lu récemment au Sénat et il croit que le Congrès prendra un moyen terme entre les deux points extrêmes suggérés par ce journal. C'est-à-dire qu'après examen, des faits et des chiffres, présentés par les trois bureaux de retour, il déterminera quels ont été les candidats loyalement élus et il les autorisera à organiser un nouveau gouvernement sans égard au parti auquel ils ont appartenu précédemment.

Dans son édition de lundi, le *Times* publie un article sur la culture de la canne, dans lequel nous trouvons le projet d'un nouveau système de culture que nous reproduisons ailleurs.

Le *Times* expose des faits scandaleux qui se sont passés au Kansas pour assurer une élection au Sénat des Etats-Unis, au moyen de l'achat des votes des membres de la Législature. Un M. Carson a déposé devant le comité du Sénat qu'il avait été invité par un ami du candidat Caldwell pour acheter des votes en faveur de celui-ci qui lui donnait $1,700 par vote et il avait donné seulement $1,000 gardant $700 pour sa commission. Quelques récalcitrants ont demandé $2,500 et un ou deux ont été jusqu'à exiger $5,000, mais, enfin, toute la Législature y a passé. Cependant, le Kansas n'est pas un Etat reconstruit. Voilà de quoi nous consoler.

Il doit évidemment, y avoir eu un mot d'ordre envoyé de Washington à tous les organes de l'administration pour qu'ils aient à chauffer la question de Cuba; car le *Republican* revient constamment à la charge pour que le gouvernement reconnaisse immédiatement les insurgés cubains comme des belligérants. Ne serait-ce pas une belle logique de la part du gouvernement qui a tant protesté contre la reconnaissance des Etats confédérés par les puissances européennes. Les nègres du Sud, dit le *Republican*, demandent l'abolition de l'esclavage à Cuba. Or ils sont un pouvoir politique, et ils doivent être écoutés.

L'avenir nous apprendra le fin mot de cette comédie.

Le *Republican* prend la défense de la candidature de Warmoth; ce n'est assurément pas par intérêt pour son ancien patron, mais bien parce qu'il est convaincu que l'élection de Warmoth au Sénat des Etats-Unis ferait le plus grand tort à la cause de la Fusion.

CAFÉ ET GROCERIE A VENDRE.—Voici une bonne occasion d'affaires pour un homme actif et entreprenant. Le Café-Grocerie et Magasin d'huiles et de lampes, situé au coin des rues St-Philippe et Bourbon, est à vendre, et l'établissement est parfaitement achalandé.—Voyez l'annonce.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La première représentation de "*Robin Hood*" qui devait avoir lieu hier soir, a été renvoyée à cause de l'indisposition de miss Lydia Thompson.

Il faut espérer que ce soir l'*Etoile* de l'Académie se lèvera plus radieuse que jamais.

La pièce de "*Kenilworth*" a obtenu encore une fois un succès d'enthousiasme. La salle était comble et tous les sièges étaient occupés.

La troupe des "*Blondes*" comprend plusieurs artistes de talent, parmi lesquels nous comptons au premier rang messieurs Harry Beckett et Willie Edouin, et mesdemoiselles Camille Dubois, Eliza Weathersby et Carlotta Zurbini.

Nous ne parlons pas de miss Lydia Thompson, qui les surpasse tous de cent coudées.

M. Beckett est un comique très fin, qui remplit admirablement les rôles travestis. Il a beaucoup de verve, beaucoup d'entrain, beaucoup de gaîté, tout en sachant rester parfaitement naturel. Ses saillies sont quelquefois très spirituelles, et excitent toujours le rire des spectateurs.

M. Willie Edouin est un comique à tous crins, une sorte de bouffon, qui est toujours très drolatique.

Mademoiselle Camille Dubois est une française *américanisée*; une des plus blondes parmi les blondes. Vive, rieuse et pétulante, elle a une jolie voix, très fraîche surtout, dont elle sait fort bien se servir.

Mesdemoiselles Weathersby et Zurbini sont deux jolies personnes, qui chantent aussi, et qui remplissent généralement les premiers emplois.

Nos lecteurs nous sauront gré de leur avoir donné un aperçu général du personnel de la troupe. Pour plus amples informations, nous les engageons fortement à rendre visite à l'Académie et à juger pour eux-mêmes.

Robin Hood, la pièce burlesque que l'on joue ce soir, est un des triomphes de Lydia Thompson.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—Mlle Charlotte Cushman, précédée par une grande réputation, a fait, hier soir, son début devant le public de la Nouvelle-Orléans. La salle était bien garnie et cette artiste a été accueillie par des applaudissements unanimes.—Dans le drame de *Guy Mannering*, elle remplit avec beaucoup de sentiment le rôle de Meg Merrilies.—Il est inutile de dire qu'elle a eu du succès.

On a besoin d'entendre plusieurs fois Mlle Cushman avant de pouvoir l'apprécier à sa juste valeur.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—On donne, ce soir, la seconde représentation de *Marie-Jeanne*, ou "La femme du peuple", drame en 5 actes.

Demain, pour le bénéfice de M. Molina, on donnera la première représentation du *Chiffonnier de Paris*, drame en 6 actes et 12 tableaux, de Félix Pyat. M. Molina remplira le rôle de Jean.

Par arrêté du gouverneur général de Paris, en date du 29 décembre 1872, la publication du journal le *Corsaire* a été interdite pour cause d'alimentation à la haine des citoyens les uns contre les autres et d'attaque aux droits et à l'autorité de l'Assemblée nationale.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

FOIRE DIOCÉSAINE.—LA TRAGÉDIE D'ESTHER.—La Foire diocésaine, tenue à la salle de la Parfaite-Union, rue des Remparts, a reçu, dimanche, de nombreux visiteurs.

Le soir, la grande salle du premier étage était comble. Un petit théâtre avait été improvisé au fond de la pièce, et plusieurs centaines de spectateurs attendaient impatiemment le lever du rideau. Le programme annonçait la tragédie de Racine, *Esther*, avec les chœurs, dont la musique a été composée par le professeur G. Cirito. L'arrivée du maestro au piano a calmé l'impatience du public, et le rideau s'est levé ou plutôt a été tiré au milieu d'un profond silence.

Les chœurs ont été fort bien chantés par des voix fraîches et bien timbrées, et un solo a été rendu avec expression et sentiment par Mlle Georgina Dean, qui a une jolie voix.

Quant à la tragédie, elle a été interprétée d'une façon très remarquable par de jeunes demoiselles. On a surtout applaudi Mlle Thérésa Cannon, chargée du rôle d'Esther et qui s'en est acquittée avec une grande aisance, et Mlle Eva Dablesteen, qui a rendu le rôle de Mardochée avec beaucoup de naturel et une excellente diction. Voici la distribution des rôles:

Esther	Mlles Thérésa Cannon.
Elise	Albertine Wagner.
Mardochée	Eva Dablesteen.
Assuérus	Armandine Wagner.
Zaus	Louise Chauchon.
Idaphe	Wemes Gomez.
Aman	Célestine Mossy.
Azaf	Berthe Godard.

La représentation a été très satisfaisante, et les jeunes artistes ont été fréquemment applaudies.

La Foire diocésaine doit durer encore quelques jours, et nous espérons que le succès qu'elle a obtenu jusqu'à présent se continuera jusqu'à la fin. Nous recommandons à l'attention des gourmets le département du restaurant, situé au rez-de-chaussée. Mesdames Puig, Soulé et Bonneval en savent faire les honneurs avec une grâce et une amabilité qui ajoutent un charme de plus aux excellentes choses qui sont servies à leurs tables.

La Cour Suprême de l'Etat sera mise en demeure, bientôt, de se prononcer au sujet des deux Législatures.

Nous apprenons que plusieurs procès ont été intentés devant la cour dite Supérieure par le pseudo-avocat général Field, contre les contribuables qui refusent de payer leurs taxes.

Les citoyens qui sont poursuivis par la meute affamée du Mechanic's Institute ont l'intention, nous dit-on, d'évoquer à l'appui de leur refus la nouvelle loi adoptée par les deux chambres de l'assemblée générale et promulguée par le gouverneur McEnery, il y a trois jours.

Comme M. Hawkins, le juge de faction radicale, ne manquera pas de les condamner pour faire plaisir à ses bons amis, ils se proposent d'interjeter appel devant la Cour Suprême.

La question sera donc posée carrément à ce tribunal.

M. Page Baker, secrétaire du comité des cent citoyens, nous est revenu de Washington en bonne santé.

Il dit que l'opinion publique, au Nord, nous est de plus en plus favorable.

Le peuple entier s'est ému de cet attentat à la liberté. Il craint que si le despotisme triomphe en Louisiane, que les autres Etats ne tardefont pas à être également menacés.

Don Carlos Pié Jr., le fils du consul Espagnol à la Nile-Orléans, remplit, par intérim, les fonctions de vice-consul, en l'absence du señor Viserla, qui est parti pour Madrid, il y a quelques jours.

Le jeune Don Carlos Pié a reçu une éducation toute américaine, dans un des meilleurs collèges du Kentucky, et il parle l'anglais avec autant de facilité que la langue maternelle.

La troisième session publique du Concile provincial a eu lieu dimanche à la Cathédrale.

A dix heures du matin, Monseigneur N. Perché, archevêque de la Nouvelle-Orléans, escorté par les évêques de Galveston, de Natchitoches, de Mobile, de Natchez et de Little Rock, et suivi de tout le clergé catholique et des membres de l'Union militante de la Croix, s'est rendu à la Cathédrale pour célébrer la grand' messe avant l'ouverture du Concile public. Pendant la messe, le révérend évêque Fitzgerald, de Little Rock, a prêché, et Monseigneur Perché a expliqué en quel quoc mots les mesures qui avaient été adoptées par le conseil des évêques, pour le plus grand bien de la religion catholique, et a demandé la co-opération des fidèles, afin de rendre ces mesures effectives.

Le révérend Raymond a lu alors, en latin, les décrets du Concile qui ont été approuvés par l'archevêque et par les évêques. Après leur promulgation officielle, le clergé et le chœur ont chanté un *Te Deum* et l'archevêque a donné sa bénédiction à la foule.

La célébration du cinquième anniversaire de la fondation de la Société de Bienfaisance, "*Union Española*," a eu lieu dimanche dernier, avec beaucoup de solennité.

Les sociétaires se sont réunis vers midi, à leur salle, à l'angle des rues St. Claude et Dumaine, et ont parcouru en procession, fanfare et drapeaux les rues, et escortés des délégations de plusieurs sociétés charitables, les principaux quartiers de la ville.

Le cortège en passant devant la résidence de Mme Pierre Durbau, rue Touti, s'est arrêté, et cette Dame a, de ses mains gracieuses, attaché à la bannière de l'association, une magnifique couronne de fleurs artificielles en accompagnant ce don de quelques paroles bien dites et bien senties.

Le cortège s'est alors rendu à la salle de la Persévérence où les sociétaires et leurs invités ont trouvé une riche collation qui leur avaient fait préparer les officiers.

Pendant le repas, le plus grand entrain a régné. Le consul espagnol M. Pié est le président de l'association M. S. Planchas, ont porté des *toasts* très flatteurs à la Louisiane, auxquels le juge A. L. Tissot et M. Julien Michel ont répondu en offrant aux dignes descendants de Ferdinand Cortès et aux nobles fils adoptifs de la Louisiane, l'expression de leur profonde sympathie.

Le docteur Fermento, acclamé par les convives, les a remerciés de l'honneur qui lui était fait, et a bu au prompt rétablissement de ceux, qui, retenus par la maladie, n'avaient pu prendre part à cette célébration. La fête s'est terminée par des chants patriotiques, et les joyeux convives se sont retirés, enchantes de l'*harmonie* qui y avait régnée.

La Compagnie No 10 du département de l'incendie ayant reçu une nouvelle pompe, sortant des ateliers de MM. Jeffers, Pantocket & Co., du Rhode Island, est sortie en grande tenue, dimanche, pour l'essayer, au coin des rues Vieille-Levée et Bienville.

Le résultat a été très satisfaisant. La nouvelle pompe a jeté de l'eau dans le fleuve par un tuyau de vingt-quatre pieds de long et a lancé un jet à une distance de trois cent cinquante pieds.

Voici les noms des officiers de cette Compagnie d'élite: Président, L. Josephson; secrétaire, Philip Lebel; trésorier, H. Odenthal; Foreman, F. Eberhard; assistants, F. Nicholson et F. Steinfels.

Le Board des écoles publiques s'est réuni hier en séance extraordinaire, dans le but de déterminer quel serait le montant nécessaire pour payer les frais des écoles pendant l'année 1873. Après de longs débats sur cette question intéressante, il a été convenu que le montant des assessements devra être $250,000.

On a bien raison de dire qu'il y a un dieu pour les ivrognes!—Un malheureux que le jus de la treille avait complètement enivré, sentant le sommeil s'appesantir sur ses paupières, a été se coucher, dimanche après midi, vers cinq heures, sur la voie ferrée du chemin de la Nouvelle-Orléans, Mobile et Texas, et s'est endormi là aussi tranquillement que s'il était dans son lit.

Quelque rêve enchanteur le transportait sans doute dans un monde inconnu, lorsque le train de la Mobile venant à passer, a réveillé brusquement l'ivrogne en le jetant en dehors de la voie.—Par un hasard merveilleux, le pauvre disciple de Bacchus n'a pas eu la moindre blessure, et sera quitte de son équipée pour quelques légères contusions.

Une rencontre au pistolet a eu lieu dimanche matin, vers sept heures et demie, entre deux amazones nommées, l'une Betsy Nelson, et l'autre Lucy Williams.

Depuis longtemps une certaine rivalité existait entre les deux femmes; et, se rencontrant par hasard dimanche, au coin des rues Front et Léonidas, elles ont décidé que l'Univers n'était pas assez grand pour les contenir toutes deux, et qu'il fallait absolument que l'une d'elles partît pour l'autre monde.

Lucy Williams a donc jeté à terre son gant de bataille, en signe de défi, et a proposé à Betsy Nelson un combat sans pitié ni merci, à la hache, à la dague ou au pistolet, jusqu'à ce que mort s'en suive.

Betsy, se fiant à son courage et à son bon droit, a accepté sans hésiter et a choisi le pistolet pour vider le différend.

Après l'échange de trois balles, Betsy, trahie par le sort, a reçu deux légères blessures, l'une à la joue et l'autre à la hanche.

Un métropolitain pacifique est intervenu alors, et le combat a cessé, faute de combattants.

Une foule assez considérable assistait, dimanche soir, au concert sacré, donné à l'église de Notre Dame du Sacré-Cœur par Mlle Manreau, l'organiste distinguée de cette église. Plusieurs amateurs de la ville ont bien voulu prêter le concours de leur talent à Mlle Manreau, et le concert a eu beaucoup de succès.

Le sergent J. B. Gaudet, de la police métropolitaine, a été promu hier au grade de lieutenant du Board. C'est le premier caporal de police ait été appelé à faire partie de ce conseil de direction.

Nous apprenons que le policier Mike Moran, qui avait arrêté, jeudi soir, le capitaine B. F. Winchester, malgré les réclamations de celui-ci, a été exploité hier. Nous ne pouvons que louer l'administration centrale de la police d'avoir fait un exemple.

Il est temps que les policiers apprennent à connaître la limite de leurs pouvoirs, et qu'ils ne se permettent plus, sous le moindre prétexte, de porter atteinte à la liberté des citoyens.

Nous avons reçu des billets d'invitation pour un grand bal qui sera donné mercredi soir à la salle des Odd Fellows par le Régiment Volontaire d'Artillerie de la Louisiane.

Nous prions les membres du comité d'invitation de vouloir bien agréer nos remerciements sincères.

A. C. Carrillon, un employé de la maison Peck et frères, qui s'est enfui il y a quelques jours avec un cheval appartenant à ses patrons et en emportant pour $300 de bijoux appartenant à son beau-père, a été arrêté à Mobile et ramené à la Nouvelle-Orléans, dimanche.

On l'accuse également de bigamie. Il a entraîné à sa perte une pauvre enfant qui l'aimait et l'a abandonnée à la Mobile.

Deux jeunes gens nommés James Bartley et Henry Taylor, légèrement excités par de fréquentes libations, se sont rencontrés, dimanche après-midi, au coin des rues Franklin et Bassin, et se sont tirés quelques coups de pistolet sans s'atteindre, heureusement. Les policiers Lewis et Hale, les ont conduits tous les deux à la *calaboose*.

Un incendie s'est déclaré, dimanche après-midi, vers cinq heures, dans une maison en bois, à deux étages, située au coin des rues Valence et St-Charles, et habitée par M. J. M. Carr.

Le feu a été promptement éteint et les pertes sont peu considérables. La bâtisse est assurée pour $10,000 à la Compagnie des Marchands.

LOUISIANE.

NATCHITOCHES.—L'épisootie a entièrement disparu de cette paroisse. Plusieurs de chevaux ont succombé à la maladie, mais depuis les nous des membres déclarés élus par le Bureau des retours de Hawkins et Louquet, les chevaux qui restent maintenant avec la Législature du peuple.

Les membres dont les noms suivent ne se sont jamais prêtés à la Chambre du pour se faire qualifier: MM. Cockerham, Eustis, Finney, Fussell, Nickers, Strong, Price, Smith, Norris, Ejes, Moreland et Humeble.

Les membres suivants sont représentés comme ayant été dûment élus, assermentés et ayant participé pleinement aux délibérations de ce corps, qu'ils ont été pour se joindre à la Législature du peuple.

MM. Bickham, Estilette, McCaleb, Blanchard, Jones, King, Shakspeare, Smart et Limony.

Si les membres dont les noms précédent n'occupent pas leur siège mardi 21, à l'heure de relevée, on ne peut pas en dire raisons satisfaisantes de leur absence, ils seront déclarés bleu et dûment expulsés de la Chambre. Adopté.

Le comité sur les chemins de fer fait un rapport favorable sur le bill pour incorporer la Compagnie du chemin de fer central de la Louisiane.

M. Hefner présente, sur les élections, un bill qui prescrit un nouveau mode et rapelle toutes les lois qui s'y rapportent.

M. Marie présente un bill portant qu'aucun propriétaire n'aura le droit de poursuivre ses locataires pour payement de loyer, avant d'avoir fourni à l'autorité compétente la preuve que toutes les taxes sur la propriété louée sont payées.

La Chambre s'ajourne au lendemain.

Décédé hier, 20 janvier, à 4 heures du soir, MARCELIN CHEIXNAYDRE, à l'âge de soixante ans. Ses amis et connaissances sont priés de la part des familles Cheixnaydre et Lombert, d'assister à son enterrement, qui aura lieu aujourd'hui, 21 du courant, à quatre heures de l'après-midi. Le corps est exposé mortuaire des rues Amour et Pauvres.

TAPIS ET RIDEAUX.
17 Chartres....A. BROUSSEAU....17 Chartres
IMPORTATEUR DE MARCHAND
En Gros et en Détail
DE TAPIS.
TOILE CIRÉE pour parquet,
NATTES,
STORES,
RIDEAUX Dentelle,
MATÉRIAUX pour Meubles et GARNITURES etc., etc.
20 janv—3m PP

Sirop Pectoral Balsamique de Ducongé.

CE Sirop est un médicament depuis longtemps connu et accepté par toutes les parties de la patrie et du pays, dont l'efficacité a été éprouvée par plus de quarante années d'expérience, et qui a toujours jouiss les effets les plus bienfaisants dans tous les cas de rhume, de toux, d'asthme, de bronchite, de grippe, d'influenza, de coqueluche, de toute affection de la gorge, de l'estomac ou de l'intestin, de crachement de sang, de coqueluche, etc., etc., etc. Il est très agréable au goût et ne ferment la mauvaise qui est une grande économie pour le consommateur.

PRIX, UNE PIASTRE LA BOUTEILLE.

—A vendre par—

Wheelock, Finlay & Co.; Hall & Lyons; E. J. Hart & Co.; Frederickson & Marx; A. Millaudon & Co.; T. E. Finlay; H. Cumpton; G. J. Mackingly; G. Meyer; St-Cyr Pugnère; Alex. Gaudet; Stevens; Frédric; Delaforce, et en général par tous les principaux pharmaciens.

E. P. DUCONGÉ, Propriétaire,
No 28, Rue de Chartres.
13 janv—1m—PP—vdo

LEGAL TENDER.

CIGARES DE LA HAVANE.

FERNANDEZ & VILLA,
Seule Agence des Cigares de la Célèbre Marque Legal Tender.

Ils ont saisi en Magasin des Cigares des mêmes que les plus estimées, telles que:

CORONA,
PARTAGAS, CABANAS,
RECEPTION,
INTIMIDAD,
UPMANN, Etc.
Aussi — des Cigarettes HONRADES et FIGARO,
AUX PRIX LES PLUS MODÉRÉS,
Cafés Regalia et Espagnol.
21 déc—3m—PP des 1m—PP

Législature de la Louisiane.

Séance du 20 Janvier 1873.

SÉNAT.

Le Sénat entre en séance à midi et demi, sous la présidence de l'honorable Andrew S. Herron. Dix-neuf membres répondent à l'appel.

La prière est dite par le Révérend H. C. Duncan.

Le procès-verbal de la séance de samedi est lu et approuvé.

M. Ed. Booth fait la motion de notifier à la Chambre que le Sénat est prêt à se rendre dans la salle de la Chambre pour voter conjointement pour un sénateur pour le long terme.

Sur motion de M. Hunsacker, le Sénat entre en séance exécutive.

Les portes étant ouvertes, sur motion de M. D. B. Cage, après une courte session exécutive, les sénateurs se rendent à la salle de la Chambre pour voter pour un sénateur.

A son retour le Sénat n'étant pas en nombre s'ajourne à mardi à midi.

CHAMBRE.

La Chambre se réunit à midi un quart.

Le prince Jerbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Gourrier, d'Iberville, demande un congé de six jours pour M. Ashby.

La demande est combattue par M. Texada, qui est d'avis que les intérêts du pays doivent passer avant les intérêts personnels.

La demande est accordée.

Le Sénat se joint à la Chambre pour procéder à l'élection du sénateur au Congrès.

La candidature de M. Herron est retirée et MM. Warmoth, Eustis, Elam et Kostar sont présentés; ils reçoivent, le premier 35 voix, le second 18, le troisième 14 et le dernier 7.—Pas d'élection.

Sur motion de M. Voorhies, le Sénat se retire dans sa salle de séance.

M. Texada présente un bill prescrivant les devoirs et fixant le rétribution de l'imprimeur de l'Etat. Le bill subit deux lectures et est référé au comité des impressions.

M. Lobdell, présente une résolution chargeant un comité de trois représentants et de deux sénateurs de porter devant les tribunaux à Washington, les témoignages nécessaires à une investigation impartiale des différends politiques dans l'Etat, et à cet effet, autorisant ce comité à mander les personnes et à faire remettre les documents qu'il jugera convenable.

La résolution est adoptée et la Chambre s'ajourne au lendemain.

Pseudo-Législature.

SÉNAT.

Séance du 20 Janvier.

A peine y a-t-il quorum à midi.

Le président annonce divers comités.

M. Butler annonce qu'il présentera un bill sur les loteries.

M. Burch présente une résolution autorisant le comité du pénitencier à se rendre à Baton-Rouge pour examiner les affaires de cet établissement. Adoptée.

La résolution jointe présentée par le même membre, demandant au gouvernement de prêter son assistance matérielle pour la suppression de l'esclavage dans l'île de Cuba, passe.

M. Blackburn présente une résolution pour que le comité du pénitencier s'informe s'il ne s'y trouve pas des prisonniers qui des condamnés qui y ont été envoyés principalement, sinon exclusivement, à cause de leur race, couleur ou condition antérieure ou pour des raisons politiques.

M. Blackburn accuse les juges et les jurés anti-républicains d'avoir servi d'instruments en envoyant des personnes de couleur au pénitencier pour des raisons politiques, sans que ces personnes eussent commis aucun crime; il représente les républicains comme étant ostracisés dans cet Etat à cause de leurs sentiments politiques, et exposés en beaucoup d'endroits à perdre leurs vies. Le gouvernement de Washington ne protège pas suffisamment ces citoyens.

M. Blackburn accuse les républicains influents qui se sont joints au mouvement libéral, et il appelle la Législature du peuple une association hybride. La résolution passe.

Par M. Twitchell—Résolution portant que les officiers présidant les deux Chambres, avec les présidents des sociétés de finance constituent un comité chargé d'agir pour l'assemblée générale en cas de vente de warrants, sous les clauses de l'Acte No. 19 de 1873. Adoptée.

Un message du gouverneur annonce qu'il a signé le bill ayant les termes du 1ème District Judiciaire et aussi le bill prolongeant le délai pour la vente des warrants, afin de payer les dépenses de la session extraordinaire.

La résolution expulsant les sénateurs Jenks, Swords et Worley passe par 77 contre 4, et une motion de reconsidérer est déposée sur le bureau par 17 contre 4 également.

Après ce vote, le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE.

Quorum à midi et cinq minutes.

Le bill abolissant les Cours de recorder et créant les Cours de police, est référé au comité judiciaire.

M. Wands présente une résolution suivant laquelle le comité spécial nommé pour examiner les faits et transactions des commissaires de banque de la ville de la Nouvelle-Orléans, devra rapporter, dans quel montant de bons ont été émis par les commissaires ont été émis; quel montant a été vendu; à qui et dans quel but, s'ils ont été vendus: le prix reçu; ce qu'il est fait de l'argent, et si quelques commissaires a été directement ou indirectement intéressé dans l'achat ou la vente des dits commissaires de la propriété Fouchet; si quelqu'un des commissaires a reçu des bons pour services rendus ou pour autre chose.

La résolution est adoptée.

Par M. Mathews, une résolution autorisant le comité sur la milice à s'informer s'il y a une portion de la milice en service actif, s'il y a des officiers et des hommes à la solde, et s'il a son obligée d'encourir des frais, est adoptée.

La Chambre passe une résolution autorisant l'orateur à employer un sténographe pour rapporter les débats.

Le comité soumet deux rapports: l'un confirmant L. Soner dans son siège, et l'autre donnant les noms des membres déclarés élus par le Bureau des retours de Hawkins et Louquet, les chevaux qui restent maintenant avec la Législature du peuple.

Les membres dont les noms suivent ne se sont jamais prêtés à la Chambre du pour se faire qualifier: MM. Cockerham, Eustis, Finney, Fussell, Nickers, Strong, Price, Smith, Norris, Ejes, Moreland et Humeble.

Les membres suivants sont représentés comme ayant été dûment élus, assermentés et ayant participé pleinement aux délibérations de ce corps, qu'ils ont été pour se joindre à la Législature du peuple.

MM. Bickham, Estilette, McCaleb, Blanchard, Jones, King, Shakspeare, Smart et Limony.

Si les membres dont les noms précédent n'occupent pas leur siège mardi 21, à l'heure de relevée, on ne peut pas en dire raisons satisfaisantes de leur absence, ils seront déclarés bleu et dûment expulsés de la Chambre. Adopté.

Le comité sur les chemins de fer fait un rapport favorable sur le bill pour incorporer la Compagnie du chemin de fer central de la Louisiane.

M. Hefner présente, sur les élections, un bill qui prescrit un nouveau mode et rapelle toutes les lois qui s'y rapportent.

M. Marie présente un bill portant qu'aucun propriétaire n'aura le droit de poursuivre ses locataires pour payement de loyer, avant d'avoir fourni à l'autorité compétente la preuve que toutes les taxes sur la propriété louée sont payées.

La Chambre s'ajourne au lendemain.

J. SAGET, Armurier,
Rue de Chartres, 108
Chasseurs de fusil, bien connus, de ce Magasin. Capsules Smoothbore, G. D. & F. L., bien qualité. Capsules et Cartouches au plus R. E. Un lot de Revolvers américains.
SAGET.

A Vendre,
Café-Grocerie et Magasin d'Huiles et Lampes.
Le soussigné offre à vendre, pour cause de départ, son Café-Grocerie et Magasin d'huiles et de Lampes, bien achalandé et faisant de très bonnes affaires, situé à l'angle des rues St. Philippe et Bourbon.
21 janv—3t J. B. BOSSOMME.

A Vendre,
Pour cause de maladie du propriétaire, le "C